

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES**

17 juin 2024

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi le 17 juin 2024, à 18h30, à laquelle étaient présents :

Monsieur Jean-Claude Malenfant, maire

Mesdames les conseillères

Colombe April
Annie Lévesque-Lauzier

Messieurs les conseillers

Stéphane Rioux
Gaston Paré
Jean-Pierre Bélisle
Bruno Gamache

Monsieur Marc Morin, directeur général, assiste à la séance et agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18h30, Monsieur le maire vérifie le quorum requis et déclare la séance ouverte.

2024-06-096

RÉSOLUTION - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment **PROPOSÉ** par M. le conseiller Jean-Pierre Bélisle
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet d'ordre du jour soit et est accepté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-06-097

**RÉSOLUTION – DISCUSSION ET DÉCISION RELATIVEMENT À
L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR NEUF**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour l'acquisition d'un tracteur neuf ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture des soumissions le 24 mai 2024 à 11h00, trois entreprises ont déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission reçue doit être conforme à l'ensemble des documents d'appel d'offres public et que tout élément d'équivalence ou de non-conformité sera analysé ;

CONSIDÉRANT QU'en cas de rejet, la deuxième plus basse soumission reçue sera analysée selon les mêmes critères ;

CONSIDÉRANT QU'en cas de rejet, la troisième et dernière soumission reçue sera analysée selon les mêmes critères ;

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues, l'entreprise Alcide Ouellet & fils inc est en conformité avec les spécifications énoncées dans le document d'appel d'offres public et que tout élément d'équivalence ou de non-conformité a été analysé et approuvé ;

CONSIDÉRANT QUE le devis prévoit un mode de financement par crédit-bail et que trois invitations ont été transmises à des crédits-bailleurs pour obtenir des propositions en ce sens, de même qu'à l'entreprise Alcide Ouellet & fils inc ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Bruno Gamache
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu accepte la soumission par appel d'offres public de Alcide Ouellet & fils inc relativement à la vente d'un tracteur neuf de marque Massey Ferguson 2024, pour un montant total de trois cent trente-deux mille sept cent soixante-quatre dollars ;

QUE le traceur sera en location avec option d'achat pour une période de 120 mois financé par Alcide Ouellet & fils inc au taux de 5,49 % selon la soumission datée du 10 juin 2024, pour cette opération de crédit- bail au montant de 332 764 \$ sur 120 mois, plus les frais de dossier de 400.97 \$ plus taxes, avec une mise de fonds à la livraison au montant de 33 276.40 \$;

QUE le versement de 33 276.40 \$ soit puisé à même le fonds de roulement ;

DE PRÉVOIR le remboursement au fonds de roulement comme suit : 6 655.28 \$ par année sur une période de cinq ans ;

QUE le Maire Jean-Claude Malenfant et le Directeur Général, Marc Morin, ont tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation de signer les documents pertinents donnant plein effet à un financement par crédit-bail pour l'acquisition du tracteur neuf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40 par le maire.

Jean-Claude Malenfant,
Maire

Marc Morin,
Directeur général